



Les marchés

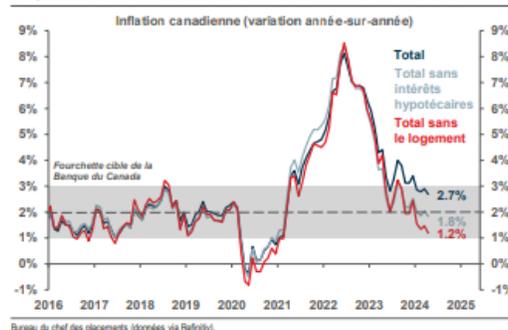
Bienvenue dans votre Infolettre Été 2024. Après un peu plus de 5 mois, nous pouvons dire que nous connaissons un début d'année fort intéressant. Les marchés offrent un rendement soutenu même s'il y a encore beaucoup d'incertitude face au ralentissement économique et à la diminution de l'inflation tant attendue. Les élections américaines qui approchent, ajoutent aussi des questionnements.



Après un bref recul en avril, les marchés boursiers ont rapidement retrouvé leur enthousiasme le mois dernier. L'attention des marchés est souvent centrée sur un problème à la fois, et en ce moment nul doute que l'inflation demeure la première source d'inquiétude. Ainsi, une croissance un peu plus faible est idéale aux yeux des marchés puisqu'elle suggère moins de pression sur les prix. Et c'est justement ce qui s'est produit en mai, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ayant mis fin à une série de 3 mois de surprise à la hausse aux États-Unis.

En parallèle, la situation de l'inflation diffère quelque peu au Canada. Même si l'inflation du logement demeure élevée, les prix ont suffisamment ralenti ailleurs pour que l'IPC se trouve dans la fourchette cible de la Banque du Canada, soit près de 2% depuis 4 mois.

7 | L'inflation canadienne ralentit sérieusement



L'univers du revenu fixe canadien a connu un mois de mai positif grâce à une diminution des taux obligataires, le ralentissement de l'inflation laissant présager le début des baisses de taux au Canada. Si on s'attendait en début d'année à environ 6 baisses de taux pour 2024, ces prévisions ont été revues à la baisse dû à l'économie robuste aux États-Unis. La Banque du Canada pourrait réduire ses taux avant la FED (États-Unis), mais ces baisses devraient rester plutôt minimales, tant que la FED ne procédera pas elle aussi à des baisses. Un taux directeur trop bas au Canada versus aux États-Unis, amènerait une dévalorisation de notre dollar canadien, et c'est ce que la Banque du Canada veut éviter.

C'est dans toutes ces incertitudes et ces questionnements que se retrouvent les meilleures occasions d'investissement, et c'est grâce à notre équipe de gestionnaires que nous connaissons un début d'année au-delà de nos attentes.

De belles opportunités sont toujours présentes dans le marché, et comme c'est le cas depuis le début de l'année, notre équipe est bien positionnée pour profiter des périodes de volatilité qui pourront se présenter.

Je me répète certainement, mais je vous rappelle que nous demeurons disponibles pour vous. Si vous avez des questions, commentaires, inquiétudes, n'hésitez pas à nous contacter et il me fera plaisir de prendre le temps d'en discuter avec vous.

Je vous souhaite une belle saison estivale et beaucoup de soleil !

Maude



Saviez-vous que ?

Les nouvelles mesures fiscales sur les gains en capital

Cas Fictif :

Laurent a fait l'acquisition d'un chalet en 1990 pour la somme de 50 000\$. Il en a bien profité mais il commence à trouver difficile d'entretenir 2 résidences, il songe donc le vendre dans la prochaine année. Il a demandé une évaluation en début d'année et la valeur marchande serait de 450 000\$, ce qui lui occasionne un gain de 400 000\$ (450 000\$ prix de vente – 50 000\$ coût d'achat).

Il a été très surpris d'apprendre que son gain en capital imposable sera de plus de 200 000\$, suite à l'annonce des nouvelles mesures concernant l'imposition du gain en capital.

Le budget fédéral présenté en avril dernier a proposé des changements importants concernant l'imposition du gain en capital. Dans les dernières années, la moitié d'un gain en capital était inclus dans le revenu imposable, mais le budget de 2024 annonce que le gouvernement entend augmenter le taux d'inclusion des gains en capital à partir du 25 juin 2024.

Pour les particuliers, le premier 250 000 \$ de gains en capital demeurera inclus à 50%, mais le montant excédent devra être inclus au 2/3 (66,67%).

Dans notre exemple, Laurent devra donc inclure 225 000\$ de gains imposables à son revenu lorsqu'il vendra son chalet, plutôt que 200 000\$ s'il avait vendu son chalet avant les nouvelles mesures. ([50 % x 250 000 \$ = 125 000 \$] plus [2/3 x 150 000 \$ = 100 000 \$] = 225 000 \$)

Pour les sociétés et les fiducies, le taux d'inclusion sera de 66,67% dès le premier dollar de gain.

Portraits de nos gestionnaires

Damian Hoang



Damian Hoang est un gestionnaire de portefeuille pour Fonds Dynamique depuis 2012.

Véritable passionné des marchés boursiers, son parcours professionnel diversifié et atypique a fait de lui un expert dans son domaine.

En effet, c'est en 2001 que Damian obtient son diplôme d'ingénieur informatique de l'Université de Toronto. Il entame sa carrière d'ingénieur chez Advanced Micro Devices où il a contribué à la création de la puce qui a joué un rôle crucial dans le développement de la populaire console de jeux vidéo, la Xbox 360.

Son profond intérêt pour les marchés boursier le pousse à prendre une décision audacieuse ; changer de carrière et s'inscrire dans un programme de MBA à l'Université Western en Ontario. Fort de son expérience et de ses nouvelles connaissances, Damian rejoint la "Bank of America Merrill Lynch" comme analyste malgré le climat difficile de la crise financière mondiale en 2008. Son éthique de travail et son expertise technique exceptionnelle se sont révélés inestimables au cours de cette période tumultueuse et lui a permis de gravir rapidement les échelons. En seulement 3 ans, Damian a atteint le poste de vice-président des solutions multi-actifs.

En 2012, désireux de revenir au Canada, Damian devient gestionnaire de fonds chez Fonds Dynamique et continue de prospérer dans son domaine. Son expérience en ingénierie et en programmation joue un rôle essentiel sur son approche d'investissement.

Damian est une personne passionnée, il consacre énormément de temps à perfectionner ses stratégies d'investissement.

Dans une sphère plus privée, Damian aime pratiquer du sport en salle et le ski de fond. Avidé de nouvelles expériences culinaires, il est toujours à la recherche de restaurants exceptionnels.

Présent pour la communauté

Une collecte de fonds record dans le cadre de la Classique BN au profit du Club des petits déjeuners

Ce tournoi de hockey entre collègues représente l'une des plus importantes collectes de fonds organisées au profit du Club des petits déjeuners. Grâce aux efforts soutenus des participants et participantes à la Classique BN, notre tournoi de hockey annuel a pu remettre la somme record de 150 000 \$ au Club des petits déjeuners!



Transmission d'un bien immobilier de son vivant : comment faire?



Vous souhaitez transmettre un bien immobilier de votre vivant à vos enfants? Vous désirez, par exemple, leur transférer un immeuble locatif ou un chalet? C'est possible, mais prenez d'abord le temps d'analyser tous les scénarios qui s'offrent à vous. Il existe plusieurs solutions, chacune ayant des avantages, des inconvénients et des obligations fiscales importantes. Voici un tour d'horizon de vos options.

[Pour plus d'information](#)

Notre équipe



Maude Provencher
B.A.A, Finance
Conseillère en gestion
de patrimoine
819 751-6163
maude.provencher@bnc.ca



Maureen Batard
Associée en gestion
de patrimoine
819 751-6160
maureen.batard@bnc.ca

Nos partenaires



Ioav Bronchti
Notaire, planificateur
Successorale Financière
Banque Nationale



Vanessa Houghton
Planificatrice financière
Financière Banque
Nationale



Christian Asselin
Conseiller en sécurité
financière
Banque Nationale
Assurances



Mélina Konzak
Conseillère principale,
planificatrice
Successorale Financière
Banque Nationale



© FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE. Tous droits réservés 2024.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPI.

Pour joindre FBNGP, fbngp.ca. Pour vos options de désinscription, [cliquez ici](#).
Siège social Montréal : 1155, rue Metcalfe, 5e étage, Montréal (Québec) H3B 4S9

[Options de désinscription](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Politique de confidentialité](#)

[ABC de la sécurité](#)